

Publics spécifiques et médiation

DUPOUY- VERRIER Laurence : Laurence.DUPOUY-VEYRIER@mairie-nanterre.fr

Infos pratiques

- > ECTS : 1,5
- > Nombre d'heures : 18,0
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L9HM03P

Présentation

Aujourd'hui ce sont les collectivités territoriales qui financent majoritairement la culture en France. Elles construisent des équipements, accueillent des opérateurs culturels et des artistes, structurent l'éducation artistique et culturelle, organisent des évènements dans tous les domaines, subventionnent les institutions labellisées et les compagnies, organisent la relation entre l'offre culturelle avec leurs habitants et usagers. Les collectivités mettent en place des services culturels pour gérer cet écosystème complexe sur leur périmètre, mettre en œuvre la politique culturelle souhaitée par les élus, assurer la médiation et la communication adaptées sur leur territoire, piloter les projets sectoriels, accompagner les professionnels et les amateurs. La ville de Nanterre est une ville exemplaire au plan culturel, avec un héritage culturel fort et une ambition démocratique sans cesse réaffirmée. Avec une croissance démographique constante, une population jeune, une population mixte, historiquement modeste, ouvrière, et issue des immigrations successives, mais désormais équilibrée à égalité avec des couches moyennes et supérieures en grand nombre, la ville de Nanterre met en scène chaque jour la rencontre de publics, de générations, d'origines culturelles diverses qui multiplie les enjeux de la médiation.

Contact-s :

Objectifs

- Donner à voir à travers l'exemple concret de la politique culturelle d'une ville, les défis, les enjeux, les limites, les pratiques et modes opératoires nouveaux qu'elle conçoit, met en œuvre et évalue.

Évaluation

REGIME STANDARD session 1 : CC 100% Contrôle Continu: 2 notes au moins dont une évaluation en temps limité (50%)

REGIME DEROGATOIRE session 1: CT 100% 1 note, évaluation écrite en temps limité - 1H

SESSION 2: CT 100% 1 note, évaluation écrite en temps limité - 1H

Pré-requis nécessaires

- Avoir déjà une expérience concrète dans le domaine de la médiation

Compétences visées

- Évaluation de la diversité des publics
- Adaptation des dispositifs aux problématiques territoriales
- Mesure des enjeux politiques et sociaux du travail de médiateur

Bibliographie

Une bibliographie sera fournie en cours